

# F.S.U. 66

Bulletin trimestriel de la Section  
des Pyrénées Orientales  
de la **Fédération Syndicale Unitaire**  
Éducation, Recherche, Culture, Justice

## Bling Bling, Bla Bla ... pov' cons !!!

Tel un habile joueur de bonneteau le Président de la République, lors de sa longue intervention télévisée du 5 février, a multiplié les effets d'annonce pour donner le sentiment qu'il voulait faire bouger les lignes : en réalité il a tout fait pour esquiver ses propres responsabilités et les principales attentes portées par le mouvement social. Répétant à l'envi sa volonté de « dire la vérité aux français », il a en fait souvent caricaturé la réalité et les revendications.

Le « sommet social » organisé par le Président de la République a débouché sur des annonces, mais on est très loin de ce qui est nécessaire pour faire face à la crise. Certes le Président a annoncé un certain nombre de mesures, mais il a choisi de maintenir le cap de sa politique économique et sociale, refusant par exemple toute perspective d'augmentation générale des salaires.

La Fonction Publique elle a eu droit à une « pensée » mais à aucun geste concret : le Président et son gouvernement s'obstinent à maintenir les suppressions de postes, « La fonction publique n'est pas faite pour résorber le chômage ». Il est scandaleux de voir l'Etat en tant qu'employeur esquiver de la sorte ses propres responsabilités en matière de lutte contre le chômage alors même qu'il développe le recours aux emplois précaires pour faire face aux besoins. Il est aussi lamentable que les ministres chargés de la Fonction Publique continuent à considérer celle-ci d'abord comme un coût insupportable en oubliant qu'elle est un investissement. Et si des rencontres sont bien prévues avec le ministre de la Fonction Publique le refus d'augmenter les salaires dans le privé laisse mal augurer de leur résultat.

Dans le domaine de l'éducation, malgré la puissance de la grève, aucune réponse nouvelle n'a été apportée : le Président de la République a au contraire maintenu intégralement les suppressions de postes et les orientations contestées de sa politique. Il a caricaturé à la fois les revendications et la réalité, qu'il s'agisse de l'Université et de la Recherche ou des moyens consacrés à l'Éducation. Dans le même temps les pressions sur les personnels et les tentatives de remise en cause du droit syndical se poursuivent.

Les retraités sont aussi les oubliés de la politique gouvernementale. Leur pension n'a été revalorisée que de 1,1% au 1 janvier 2008, et le « coup de pouce » de septembre a porté l'ajustement à 1,3% loin des 2,8% d'inflation constatés par l'INSEE.

En matière de politique familiale, Monsieur Sarkozy prend les choses à l'envers ! Raccourcir le congé parental pour « remettre les femmes au travail », alors que le chômage est en train d'exploser, revient à les laisser à la maison, sans emploi et sans congé rémunéré !

Le projet de loi « hôpital, patients, santé, territoires » piloté par des objectifs essentiellement comptables porte la volonté de voir privatiser notre système de santé. Alors que les besoins ne sont pas couverts sur l'ensemble du territoire, l'instauration de franchises ont encore accentué les renoncements aux soins. La mise en place des Agences Régionales de Santé est surtout un moyen pour le gouvernement de contrôler l'ensemble du système et notamment les dépenses.

Décidément, face à la gravité de la situation économique et sociale et à la force des attentes exprimées par les mouvements sociaux le gouvernement préfère s'accrocher à ses vieux dogmes et montrer son mépris, plutôt que de répondre aux besoins du pays.

Face à l'autisme du Chef de l'Etat la mobilisation doit se poursuivre et gagner en force, faisons du 19 mars une puissante journée d'action sociale unitaire pour une vrai relance sociale... KA NOU VLE... Nou ja gannyé davwa nou sanblé pou alé pli lwen ... soyons tous et toutes des Guadeloupéens(nes).

Gérard GIRONELL

Françoise CHATARD

18 rue Condorcet 66000 PERPIGNAN  
Tél. 04.68.66.68.29 Fax: 04.68.50.32.31  
e-mail: fsu66@fsu.fr http://fsu66.free.fr

Directeur de la Publication:

M. FRANQUESA

Imprimé par nos soins

ISSN en cours

CPPAP: 0711 S 06469

Dispensé de timbrage

Routage 206

Perpignan Centre de Tri



Déposé le 03/03/2009

### Sommaire:

1. Édito
2. 1er et 2d degré
3. Réforme des IUFM et enseignement agricole
4. L'avenir des Assos complémentaires et de la maternelle.
5. Pôle emploi et communiqués de presse
6. Vie fédérale : SFR et élections
7. CDEEL RESF
8. Appel pour le 19/03

**CFDT - CFE/CGC - CFTC - CGT - FO  
FSU - UNSA - Solidaires**

**Journée d'action  
et de  
grève unitaire  
pour une vrai  
relance sociale**

**RASSEMBLEMENT**

**JEUDI 19 MARS  
10H30**

**PLACE DE CATALOGNE  
PERPIGNAN**

Un pique-nique géant clôturera la manifestation

## Dans le 2<sup>nd</sup> degré : rentrée 2009 ... une mascarade ?

Le CTPD second degré a eu lieu le mardi 20 janvier dernier. Une nouvelle fois, nous assistons à un tour de passe-passe de la part de l'administration. On supprime des postes et abracadabra, on annonce qu'on en crée ...

L'annonce officielle présente une dotation de + 12 postes pour + 206 élèves dans les collèges des PO. Dans les faits, c'est déjà insuffisant pour maintenir le H/E (heures d'enseignement par élève). Il aurait fallu injecter au moins 15 postes ...

La réalité est malheureusement encore plus affligeante : l'Inspection Académique calcule sa dotation de prévisions à prévisions. Elle ne tient pas compte des chiffres réels de Dotation Globale Horaire (DGH) des collèges à la rentrée 2008.

En fait, la DGH totale pour la rentrée 2009 baisse de 735.5 heures postes donc environ 41 suppressions !!! 24 collèges sur 30 voient leur DGH baisser alors que 20 voient leurs effectifs augmenter ... Certains établissements gagnent des élèves mais perdent des heures.

La preuve de cette dégradation des conditions d'enseignement pour les élèves : le H/E départemental passe donc de 1.26 à 1.21 ...

Depuis le CTPD, certains établissements ont finalement reçu un DGH abondée : l'Inspection académique aurait-elle entendu notre argumentation ?

Dans les lycées, la situation est catastrophique : le lycée Lurçat perd 17 postes, celui de Prades 12 (6 en général, 6 en professionnel), Picasso 7, Arago ne bénéficie pas d'une seule création alors que ses effectifs explosent ... A l'heure où le Rectorat souhaite remettre en cause le droit à mutation, le mouvement intra académique 2009 s'annonce très compliqué pour les collègues désirant muter.

Le SNES-FSU continuera à se battre à tous les niveaux pour une autre conception de l'Ecole. Une Ecole moderne, ouverte, ambitieuse ... éloignée de cette gestion exclusivement financière !

Marc MOLINER —SNES 66

## Avis de tempête dans le premier degré :



- Suppressions de postes (RASED, Concours de recrutement, associations complémentaires de l'Education)
- Création d'agences de recrutement (étudiants recrutés pour remplacer les enseignants absents à la place de titulaires mobiles).
- Volonté de mettre en place des jardins d'éveil et des EPEP (regroupements d'écoles avec transferts de compétence vers les collectivités territoriales),
- Suppression des IUFM remplacés par une « formation sur le tas » (fin de l'année de PE2 rémunérée),
- Interdiction de réunions d'information syndicale sur le temps de travail,
- Remise en cause des règles de mutations : multiplication des nominations hors barème.

Depuis plusieurs mois, le ministre Darcos tente d'imposer une modification radicale du fonctionnement des écoles par une mise en concurrence des établissements (avec par exemple sa volonté de publier les résultats des évaluations CM2 école par école) mais aussi des personnels (salaire au mérite en commençant par augmenter considérablement le poids de la note dans les promotions, distributions de primes à certains, recrutements de précaires...). Depuis plusieurs mois, une réelle colère s'exprime dans les salles des maîtres. Ce ras-le-bol s'est amplifié au fil des interventions méprisantes de notre ministre. La journée du 29 janvier est particulièrement significative : un nombre record d'écoles fermées et d'enseignants grévistes (71 % selon l'administration départementale). A ce jour, aucune réponse significative ! Il convient donc d'amplifier ce mouvement à la veille de la tenue des CTP qui verront de nombreuses mobilisations locales pour la défense d'un poste ou l'ouverture d'une classe supplémentaire.

Après avoir appelé à la suspension de l'aide individualisé et à la non transmission des résultats des évaluations à l'administration, le SNUipp 66 avec la FCPE a proposé aux autres organisations une action commune : les prochains conseils d'école doivent d'être l'occasion de signer massivement la pétition pour la défense de l'école publique que nous remettons à l'Inspecteur d'Académie et au Préfet lors du CDEN du 26 mars prochain. Les nombreuses initiatives (interpellation des élus, réunions publiques, pétitions et motions...) qui ont déjà eu lieu et celles à venir sont autant d'occasions de créer un rapport de force qui permettra de faire reculer le gouvernement sur ces nombreux dossiers. Pour ne pas voir nos écoles et les personnels gérés sur le modèle anglo-saxon, pour ne pas voir l'individualisation se généraliser au détriment du collectif, pour ne pas voir la caporalisation prendre le pas sur l'échange serein et constructif ...il est encore temps de convaincre et de mobiliser. Les prochaines semaines seront décisives !

Grégory RAYNAL, Jérôme GUY— SNUipp

## Réforme des IUFM : Nouveau concours, nouvelle formation ... nouveaux problèmes !!!

Principes : La formation devrait être un investissement avant d'être un coût. La maîtrise devrait se traduire par une élévation de la qualification et non être un prétexte à la dégradation des contenus de formation et des conditions d'étude.

Ce que propose le ministre: Bac + 5 (master éducation) + concours en M 2 + année de stage en responsabilité entière d'une classe avec compagnonnage.

Ce que le SNUIPP en dit :

- Décrochage des étudiants issus des milieux populaires (statut étudiant sans rémunération pendant deux ans de plus qu'actuellement)
- Formation éloignée du terrain (peu de formation professionnelle, fin des stages en responsabilité en alternance, flou sur le maintien des sites départementaux)
- Fin de la formation continue sur le temps de travail gagnée actuellement par le départ en stage des PE 2
- Appel à des maîtres-compagnons « expérimentés » ( fin des maîtres-formateurs, des écoles d'application, porte ouverte à la vacance pour le temps de compagnonnage donc arrêt des décharges, fin des stages préparés et encadrés et de la formation aux théories d'apprentissage,
- et à la connaissance du système éducatif)
- Dévalorisation (jusqu'à disparition ?) du concours.

- Possibilité d'accès au métier, sans formation, de titulaires de n'importe quel autre master.
- Précarisation accentuée des échoués au master et/ou au concours.

Ce que nous avons obtenu suite aux dernières actions :

- La tenue de forum de réflexion et d'organisation des luttes sur les sites
- Le refus massif des universités (dont Montpellier 2) pour l'envoi des maquettes de master au ministère
- Le recul du ministre (du 31 Décembre au 31 Mars) sur l'échéancier initial.

Ce que nous voulons :

- Une véritable formation de haut niveau en alternance.
- Le retour des 3000 postes supprimés cette année au concours.
- Le maintien du statut des maîtres-formateurs et la possibilité de continuer à travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires.
- Des certitudes sur l'avenir des sites départementaux.
- L'ouverture de véritables négociations sur les contenus de la formation et du concours et en attendant le gel de la réforme engagée pour la rentrée 2009 et le concours 2010.

Monique HERNANDEZ—SNUipp

## Enseignement Agricole Public, en voie de disparition dans les P.O. :

La traduction par l'autorité académique régionale de la demande ministérielle de réduction des moyens annonce la fin de l'enseignement agricole public dans le département.

L'année dernière, grâce à la mobilisation et au soutien de tous, les fermetures annoncées (4ème à Rivesaltes, Filière STL à Théza) avaient été évitées...de justesse.

Cette année le bac pro viti est gelé à Rivesaltes et le bac pro en trois se met en place. Pour Théza c'est le BTSA technico-commercial produits alimentaires qui est effacé de la carte au mépris du soutien de la profession, de nombreux candidats déclarés pour la rentrée 2009 et d'un contexte démographique et économique très favorable. Le conseil d'administration extraordinaire de l'EPLEA 66 du 15 janvier dernier a unanimement réaffirmé son opposition à cette fermeture.

Pour la Direction Régionale de l'agriculture, notre autorité de tutelle, il faut rentrer dans le cadre budgétaire, peu importe si l'offre de formation est mise en danger. Les conséquences à moyen terme seront désastreuses pour l'économie régionale.

Derrière la logique comptable à court terme, on voit bien la préférence faite au secteur privé qui ouvre, lui, des formations quand le public les ferme, faute de moyens.

Les établissements vont passer sous leur seuil critique de viabilité (Les financeurs refuseront d'assumer les coûts fixes pour des structures au dessous de 200 élèves); faut-il s'attendre à un regroupement avec l'éducation nationale, elle aussi en crise ? Faut-il se résoudre à la mutualisation des moyens avec le privé ? Faut-il fermer les écoles qui sont toutes a priori improductives à court terme ?

Est ce la fin de l'enseignement agricole public? Est ce la fin de l'enseignement public tout court?

Les valeurs citoyennes de la république sont remises en cause, l'accès libre et gratuit à l'éducation n'est plus du tout une priorité, et l'inégalité sans fraternité devient la règle.

Philippe GROELL—SNETAP  
<http://btstc66.wordpress.com/>

## Associations complémentaires de l'école en danger :



Lors d'une récente rencontre des associations complémentaires de l'école, nous avons pu croiser nos réflexions sur le devenir de nos missions et la survie d'actions jusque là dévolues à des associations où les personnels de l'Éducation Nationale avaient toute leur place et leur légitimité. Pourquoi « avaient » ? Car là aussi des coupes sombres dans les effectifs et les budgets alloués amputent lourdement le fonctionnement et l'avenir de nos associations. « Nos » associations, car elles ont été portées par l'esprit de solidarité, de laïcité, de justice sociale propre aux mouvements d'éducation populaire, secteur de l'action éducative où la FSU est particulièrement engagée.

Il est pourtant évident que ces associations jouent un rôle prépondérant dans la vie de l'école, par leurs actions dans le périscolaire, les loisirs, leur place d'acteur social dans la vie de la cité.

En septembre 2008 ces associations ont appris que le budget alloué par le Ministère de l'Éducation allait finalement être amputé de 25% !!! Décision unilatérale qui rend le bouclage de l'exercice comptable 2008 très délicat. De plus des postes de mis à disposition de ses associations seront supprimés. Soit dans notre département 9 ETP récupérés et réinjectés devant élèves. Enfin cerise sur le gâteau le Conseil Général décide de diminuer ses subventions aux associations de 20 %... .

D'un point de vue budgétaire on peut parler d'un véritable désengagement de l'État pour la rentrée 2009. D'un point de vue philosophique un bouleversement radical des missions de ces associations s'opère, elles devront renégocier point par point un nouveau conventionnement pour continuer à travailler. Dans le cadre de la LOLF, l'État s'oriente plus vers un financement de missions et de contrats d'objectifs, et à terme les associations seront obligées de répondre à des appels d'offre. La mise en concurrence et la privatisation des missions et des services que produisent les associations complémentaires est en marche, au nom de la sacro sainte ra-

tionalisation des dépenses et de l'efficacité comptable.

Enfin en perdant une partie de leurs mis à disposition cette année c'est leur potentiel d'encadrement et d'animation qui est touché, au-delà des problèmes de management inévitables, des emplois directs et indirects sont menacés. Les associations complémentaires représentent 1200 emplois (personnels administratifs, animateurs ....) , et 20 millions d'euros de dépenses injectées dans l'économie locale.

La défense des associations complémentaires de l'école concerne l'ensemble du champ de syndicalisation de la FSU et pas seulement que l'Éducation Nationale, la notion de transversalité de la place de la Jeunesse nous préoccupe tous peu ou prou, que ce soit dans le monde du travail, la justice, l'agriculture, l'environnement, la culture, les collectivités territoriales, la formation professionnelle....

Il est primordial pour les personnels de l'EN de conserver la possibilité d'exercer dans ce cadre associatif, parce qu'ils ont un véritable savoir faire et qu'ils sont porteurs des valeurs de la République et de solidarité. Il est aussi primordial de maintenir ce modèle de gestion collégiale inscrite dans les statuts de ses associations à but non lucratif, et ses missions de service public auprès des populations défavorisées.

Par notre participation aux conseils d'administration de ces associations, par la présence de nos militants dans leurs rangs, par l'union de nos luttes, nous pouvons espérer gagner sur certains points.

Françoise CHATARD –SD FSU

Pour soutenir la défense des associations complémentaires de l'école signez la pétition en ligne sur :

<http://www.pourleducation.fr/>

## Polémique autour de la maternelle :

Bac + 5 pour changer des couches culottes ... dénigrez il en reste-t-elle toujours quelque chose !!!

En jetant un pavé dans la marre et en contestant l'intérêt de l'école maternelle avant l'âge de 3 ans, l'Etat cherche à tailler dans ses dépenses, l'accueil des 2-3 ans coûte cher. Dorénavant déjà leur taux de scolarisation a baissé de 27% entre 2003 et 2007.

Le développement des jardins d'enfants permettrait des économies substantielles dans le budget de l'Etat. Un élève de maternelle coûte 4660 € par an, l'Etat en prend 50% à sa charge, les collectivités locales 44% les familles 6% (soit 280€/an).

Dans le cas de l'accueil dans un jardin d'enfants le coût estimé est de 5 500€ mais l'Etat n'assumerait dans ce cas de figure que 30% du coût (un éducateur coûte moins cher qu'un professeur des éco-

les), mais surtout les familles supporteraient une charge financière en fonction du revenu de 2 080 €/an en moyenne une partie de cette somme donnerait droit à un crédit d'impôts; comme moins de un ménage sur deux est assujéti à l'impôt sur le revenu on devine aisément à qui bénéficierait la mesure fiscale, et quelles familles assumerait les difficultés de garde des enfants de moins de 3 ans.

Quand on sait que 67% des modes de garde reposent directement sur les parents, grands parents ou un membre de la famille on mesure la grande évolution sociale que sont ces jardins d'enfants.

Gérard GIRONELL - SD FSU 66



## Pôle emploi : une naissance aux forceps :

Officiellement crée le 19/12/2008 le « nouveau service public unifié de l'emploi » regroupera les 28 547 agents de l'ANPE et les 14 912 employés des ASSEDIC

Le nouvel organisme chargé des demandeurs d'emploi, prévoit d'être réparti en 956 agences (au lieu des 1 542 actuelles) regroupant en un même lieu les tâches de l'ANPE et des ASSEDIC d'ici à fin septembre. Jusqu'à présent l'ANPE s'occupait avec le chômeur de sa recherche d'emploi, tandis que l'ASSEDIC l'indemnisait.

Cette fusion à marche forcée pose de très nombreux problèmes sur le terrain. Les délais de traitement des dossiers, dans une période où le chômage explose, sont fortement allongés. Déjà plus de 60 000 dossiers de demande d'indemnités sont en souffrance. La mise en place de l'accompagnement renforcé et de son corollaire « l'offre raisonnable d'emploi » liés à la loi sur les « droits et devoirs des demandeurs d'emploi » d'octobre 2008, se traduiront par une dégradation du service rendu aux usagers, associée à des conditions de travail de plus en plus difficiles. A cela s'ajoutent des problèmes de rémunérations et de convention collective.

Les agents de l'ANPE devront choisir entre garder leur statut (et y perdre financièrement) ou passer en contrat de droit privé. De leur côté les personnels de l'ASSEDIC craignent une perte d'acquis notamment salariaux.

Comme dans toute fusion de services, se posent enfin les questions de « métiers » de « savoirs faire » et d'expertise. A terme, il va falloir que tous les agents soient en mesure de traiter de l'indemnisation comme de la recherche d'emploi, les formations prévues sont dérisoires. Au final ce seront les chômeurs, qui devront d'abord passer par une plate-forme téléphonique payante (39-49), s'ils veulent rencontrer un agent, qui seront les grands perdants ?

Christelle LARA—SNU ANPE

## Communiqué de Presse de soutien au mouvement de l'Université et de l'IUFM

La FSU 66 apporte son plein soutien au mouvement de protestation des universités et de la recherche, ainsi qu'à ses syndicats engagés dans l'action SNESUP, SNCS, SNASUB, SNEP. Le gouvernement doit rompre sa politique du fait accompli et engager de véritables négociations.

Pour cela, il doit retirer son projet de décret concernant les services des enseignants-chercheurs, et rétablir les postes supprimés, Il doit revoir profondément le contenu de la réforme de la formation des maîtres et des IUFM, et en reporter la mise en œuvre. Comme il doit abandonner le projet de démanteler le CNRS et les organismes de recherche publics.

GG et FC - SD FSU 66



## Communiqué de presse de la FSU 66 : Solidarité avec nos camarades de Guadeloupe :

*PATRO, YO PÉKÉ FÉ SA YO VLE ! (patrons, vous ne pourrez plus faire ce que vous voulez !)*

La FSU 66 tient à exprimer sa plus vive émotion après la mort d'un militant du SNADJI CGT en Guadeloupe.

Elle adresse ses sincères condoléances à sa famille, ses proches, ses amis, ses camarades de la CGTG et d'Akiyo, ainsi qu'à tous ceux qui partagent ses valeurs et ses combats. Elle exige que la justice mène une enquête approfondie pour que la vérité soit faite sur ce crime.

Elle estime que jusqu'à présent, la politique gouvernementale n'a pas apporté de réponses significatives aux revendications des travailleurs et de l'ensemble de la population de l'Île. C'est pourquoi il est impératif que les pouvoirs publics et le patronat satisfassent dans les plus brefs délais l'ensemble de leurs revendications, notamment l'augmentation de 200 € par mois des salaires jusqu'à 1,6 fois le SMIC et de 3 % des autres.

La FSU66 condamne toutes les manœuvres consistant à jouer le pourrissement du mouvement ou à en préparer la répression.

Gérard GIRONELL SD FSU 66



## Les retraités FSU se réunissent, s'instruisent, débattent, proposent.

Pour être retraité(e)s, on n'en est pas moins syndiqué(e)s et actifs(ives). S'il en était besoin, la journée du 30 Janvier en fut la preuve, une journée fructueuse et conviviale qui eut lieu à Sigean avec les camarades retraités de l'Aude. Une quarantaine de syndiqués y ont participé dont la moitié des P.O. .

Des thèmes aussi divers que la fiscalité, le CODERPA, la réforme de l'hôpital public ont été abordés. Ils ont fait l'objet d'échanges nombreux et intéressants (cela va de soi, me direz-vous...).

La responsable du SNUI (Syndicat National unifié des Impôts) ouvrit le feu. Elle s'attacha à montrer combien la fiscalité actuelle, avec son train de réformes, favorise bien sûr les plus riches (le contraire nous eût étonnés...). Ont été évoqués entre autres les comptes à l'étranger, les paradis fiscaux... L'impôt sur le revenu est surtout concentré sur les classes moyennes : il ne constitue que 12% du budget de l'état, l'essentiel provenant de la TVA (impôt injuste s'il en est puisque payé par tous, y compris les plus pauvres). Avec le SNUI nous revendiquons des impôts plus justes... et le maintien d'un service public ; la fiscalité de nombreux pays européens est gérée par des agences privées.

Un bilan a été fait de l'action des CODERPA où la FSU ne peut actuellement être représentée que dans le cadre de la FGR, ce qu'il importe de faire évoluer maintenant qu'existe une section fédérale des retraités. Un bilan bien pauvre qui montre que les collectivités territoriales restent peu enclines à la démocratie sociale.

La journée s'est terminée avec l'intervention de Guy Ayats, responsable des retraités FSU de l'Aude sur l'avenir particulièrement sombre de l'hôpital public. La tarification à l'activité pousse à privilégier les malades les plus rentables pour l'hôpital. La réforme Bachelot met en place une logique de caporalisation, pousse à la fermeture des petits hôpitaux transformés la plupart du temps en centres de gériatrie. Pendant ce temps la part la plus belle est faite aux cliniques privées (étonnant ! non ?).

Des propositions ont été faites au cours de cette journée : la mise en place d'une structure « retraités » régionale (sa première réunion aura lieu le 6 mars à 10 H au siège de la FSU de Montpellier), l'édition d'un journal régional retraités FSU et une poursuite des initiatives interdépartementales.

Une journée appréciée des participants, à la fois studieuse et agréable. L'accueil de nos camarades audois y a contribué, ainsi que le délicat fumet du confit.

Paulette ALMERAS, Jany PHILIBERT  
Section Fédérale des Retraités de la FSU 66

## Les résultats de la FSU aux élections professionnelles du 2 décembre 2008

Élections Professionnelles (Les votes des collègues sur les PO)													
	Insc.	Vot.	%	Expr.	FSU	UNSA	CFDT	FO	CGT	FAEN	CSEN	Sud	SNE-TAA
<b>Intits/ PE %</b>	2274	1589	69,87	1510	<b>913</b> <b>60,46</b>	349 23,11		76 5,03	41 2,71			131 8,67	
<b>PEGC %</b>	39	34	87,17	31	<b>6</b> <b>19,4</b>	11 35,5		4 12,9		10 32,3			
<b>Certifiés %</b>		1108		1059	<b>557</b> <b>52,6</b>	88 8,3	60 5,7	75 7,1	28 2,6	92 8,7	77 7,3	73 6,9	9 0,8
<b>Agrégés %</b>		151		148	<b>71</b> <b>48</b>	7 4,7	7 4,7	10 6,8	4 2,7	10 6,8	32 21,6	7 4,7	
<b>CPE %</b>		66		65	<b>29</b> <b>44,6</b>	7 10,8							29 44,6
<b>CO-Psy %</b>	24	24	100	24	<b>20</b> <b>83,3</b>		4 16,7						
<b>CCP1 %</b>		43		43	<b>11</b> <b>25,6</b>	2 4,7	3 7	1 2,3	9 20,9	4 9,3	2 4,7	2 4,7	7 16,3
<b>CCP2 %</b>		226		197	<b>98</b> <b>49,7</b>	14 7,1	15 7,6	22 11,2	22 11,2	3 1,5	5 2,5	14 7,1	4 2

## Collectif Départemental de Défense des Droits et Libertés : informons, débattons , agissons

Après une année 2008 bien remplie, de réunions publiques en formations sur les dangers des lois Prévention de la Délinquance et Protection de l'Enfance, l'interpellation des élus sur ce même sujet, la forte mobilisation contre le fichier EDVIGE, où notre collectif avait toute légitimité, nous poursuivons nos actions en 2009.

Dès le 20 janvier, nous organisons un débat autour du film : « Les Hauts Murs » sur les réponses répressives à la délinquance, faisant le lit des conclusions de la commission VARINARD sur la réforme de l'ordonnance du 02/02/45 relative à l'enfance et l'adolescence en danger.

La salle est quasi pleine et le débat est éminemment politique, au delà des inquiétudes sur la réalité de la délinquance, sa médiatisation, sa récupération politicienne, c'est bien de l'avenir de nos enfants, de la place à l'Education dans notre société dont il fut question. Par voie de conséquence le débat s'est très vite orienté sur les atteintes aux libertés telles que celles envers une Justice et une presse craignant pour leur indépendance, des institutions de moins en moins autonomes d'un pouvoir exécutif tout puissant comme c'est le cas pour les Assemblées Nationales. Le public manifeste alors son attachement aux fondements de notre Démocratie, les lois et orientations prises entre autre par le Conseil National de la Résistance.

Aujourd'hui, c'est sur le thème du fichage et des lois liberticides que le CDDEL, la LDH (Ligue des Droits de l'Homme), les Amis du Monde Diplomatique en présence de **Clément SCHOULER**, syndicaliste au Syndicat de la Magistrature et auteur de « Vos papiers ! que faire face à la police ? » nous convient le **6 mars** au cinéma le Castillet, à **19h** à la projection du film « **Fahrenheit 451** » de François TRUFFAUT et au débat qui suivra sur les nouvelles réglementations de fichage des citoyens et les dangers de la biométrie.

En effet, les fichages se multiplient, sont souvent ignorés des citoyens, comme le STIC (Système de Traitement des Infractions Constatées) où sont recueillis les données des auteurs mais aussi des victimes... Tous fichés, mais pas seulement : tous susceptibles d'être coupables, comme nombre de militants syndicaux qui n'ont eu comme seul tort d'organiser une manifestation ou même que d'y participer.

Ainsi, le **7 mai** comparaitront à la **cour d'appel** de Montpellier, **les 4 responsables syndicaux des PO** de la FSU, de la CGT, de FO et de l'UNSA sur les suites de la manifestation au péage nord de l'autoroute le 23/05/03. Nous reviendrons sur la manière d'apporter notre soutien à nos camarades et en particulier à Michel FRANQUESA, à nouveau sur le banc des accusés pour exercice d'activité syndicale.

Françoise CHATARD Coordinatrice CDDEL 66

## RESF : Les petits pas finissent par constituer un chemin.

Si nous nous sommes réjouis du départ de Brice HORTEFEUX et de sa politique des quotas, nous avons vite déchanté à l'arrivée de Besson et de sa politique de dénonciation ! Nous sommes passés de la joie indécente de l'un à l'annonce des 30.000 expulsions réussies, à l'appel à délation revendiqué comme devoir national ! De Charybde en Scylla ? Que nenni ! La même politique xénophobe, fondée sur la peur et l'exclusion de l'autre, le même mépris de l'être humain.

Les séjours en centre de rétention se sont multipliés et prolongés. Des centres de rétention pour familles ont été créés. Les interventions des forces de police dans les écoles banalisées.

Face à ces dérives de notre société, le RESF, fort du refus et de la mobilisation de simples citoyens, a obtenu et obtient des régularisations et une humanisation de traitement pour certains cas, la tâche est immense, et toujours à recommencer.

Mais chaque pas finit par constituer un chemin. Dans les P.O., si nous avons bénéficié d'une accalmie de quelques mois, les cas d'expulsions s'accumulent depuis ces dernières semaines : 7 familles sont menacées ! Nous ne pouvons plus répondre au coup par coup.

Le RESF 66 organise une réunion des membres du réseau, ouverte à tous ceux qui souhaitent en savoir davantage sur ces familles, vendredi 20 mars à 18h à la Bourse du Travail. Par ailleurs, **un débat festif** aura lieu **le vendredi 17 avril à partir de 20h30 au Crockmore** (près des anciens Abattoirs). Un responsable national à l'origine de la création du RESF viendra y expliquer notre rôle et des juristes seront présents pour répondre à des questions éventuelles. Le groupe « les Madeleines » viendra animer la soirée bénévolement. Le prix d'entrée (5€, ou plus au bon vouloir de chacun) servira à donner un coup de pouce à quelques « régularisables », sachant qu'ils doivent payer 300€ de timbre pour avoir leurs papiers.

Même si ce débat a lieu le dernier jour des vacances de Pâques, nous savons pouvoir compter sur vous. Les petits pas finissent par constituer un chemin !

Anne-Marie DELCAMP - Coordinatrice RESF 66

# **CFDT- CFE/CGC- CFTC- CGT- FO- FSU- SOLIDAIRES- UNSA**

La réunion du 18 février avec le chef de l'État n'a apporté aucune réponse concrète et durable aux revendications posées. Si la force de la mobilisation du 29 janvier a contraint le Président de la République à de premières annonces sociales, elle n'a pas encore permis d'obtenir l'inflexion demandée sur les politiques d'emploi, de salaires, de contrôle des aides publiques et de justice sociale indispensables pour sortir de la crise.

De toute évidence, le chef de l'Etat n'a toujours pas pris la mesure des effets de la crise ni la nature et l'ampleur des revendications portées le 29 janvier.

Ces propos résonnent comme une provocation au monde du travail qui ne peut se contenter d'un simple saupoudrage alors que les réponses attendues pour sortir de la crise passent par des mesures structurelles.

En se contentant de vouloir désamorcer le mécontentement social et de fissurer le front syndical, le chef de l'État prend le risque de voir la situation se dégradée.

Après les CDD, le Président de la République invente les MDD entendez par là les «Mesures à Durée Déterminée» et refuse toute mesure favorable aux salaires, telle que le conditionnement de toutes les aides publiques et allègements de cotisations sociales à la signature d'accords salariaux dans les entreprises, réclamées par toutes les organisations syndicales.

S'il est clair que les salariés qui vont bénéficier des mesurètes annoncées peuvent avoir le sentiment d'avoir été entendus aux 8 milliards consentis aux entreprises. « Ce n'est de toute évidence pas tous ceux qui sont concernés par la crise »

**Appel pour un  
19 mars  
unitaire  
pour  
une vrai  
relance sociale**

Partout, dans chaque entreprise, dans tous les services publics, sur les chantiers, dans les sections syndicales, le dialogue doit s'ouvrir. Le temps est venu de débattre, de construire, de revendiquer et de lutter ensemble.

Parce qu'il y a des urgences: La réponse doit être immédiate. Il faut se donner les moyens de stopper l'hémorragie des licenciements et accompagner les jeunes vers l'emploi.

Parce qu'il y a des priorités: il faut réellement soutenir le pouvoir d'achat pour éviter que des salariés mal payés ne basculent dans la pauvreté,.

Parce qu'il y a des drames sociaux, il est impératif de renforcer les aides au logement, aux transports, à la préservation de la santé.

Parce que les responsables n'ont pas été capables d'éviter la crise, il faut mettre en place une nouvelle gouvernance et repenser la responsabilité des entreprises, la redistribution des richesses entre les actionnaires et les salariés ainsi que la rémunération des managers.

Parce que les politiques européennes n'ont pas su juguler la crise, que l'union européenne libérale n'a toujours pas trouvé de réponse coordonnée et qu'il est évident que la crise ne peut se résoudre à l'échelle nationale, nous exigeons une réglementation de la sphère financière internationale.

Le seul objectif aujourd'hui c'est l'obtention de mesures concrètes soutenant réellement le salariat face à la crise.

Les organisations syndicales CFDT- CFE/CGC- CFTC- CGT- FO- FSU- SOLIDAIRES- UNSA expriment toute leur solidarité au juste combat pour plus de justice sociale de nos camarades de la Guadeloupe. Elles dénoncent le mutisme de l'État face aux événements dramatiques de Guadeloupe. La recherche du pourrissement, l'utilisation de la force et de la violence ne constituent pas une réponse aux attentes des populations, des salariés et de nos camarades d'outre mer. Elles exigent du président de la république, du gouvernement Fillon et du Medef qu'ils prennent toutes leurs responsabilités pour apporter des réponses adaptées.

Les organisations syndicales CFDT- CFE/CGC- CFTC- CGT- FO- FSU- SOLIDAIRES- UNSA appellent toutes leurs organisations dans chaque entreprise à se rencontrer sur la base de ce texte commun pour élaborer une plate forme revendicative commune et aborder la construction d'un 19 mars d'action unitaire à la hauteur des enjeux.

**C'est dans ce contexte d'union et de solidarité que nous gagnerons.**

*KA NOU VLE... Nou ja gannyé darwa nou sanblé pou alé pli lwen*